



# solidaires

ÎLE DE FRANCE

Journal de l'Union régionale des syndicats CFTD d'Île-de-France • n° 500 • Février 2014



• LOGEMENT ET ACTION SYNDICALE

• COOPÉRATIONS DANS LA SANTÉ

• ASSEMBLÉES DÉPARTEMENTALES

**Interco Paris : la campagne est lancée !**

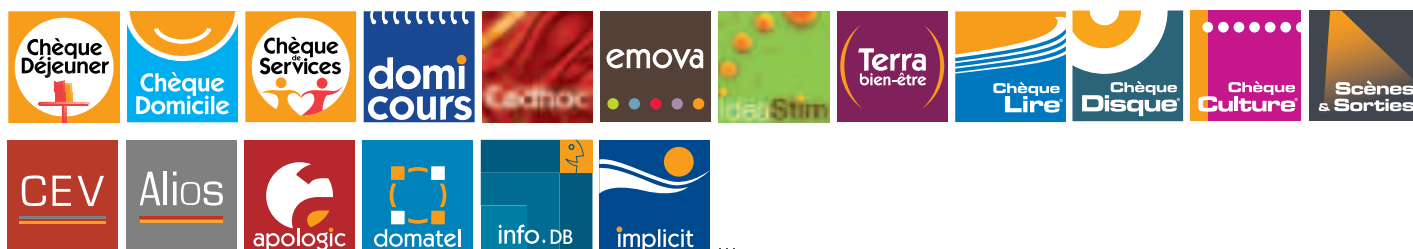
# Atteindre un idéal



**Pour chaque action, pour chaque salarié, le Groupe Chèque Déjeuner propose des solutions sociales et culturelles innovantes.**

Acteur majeur de l'économie sociale, notre Groupe n'a de cesse de diversifier ses activités. Très rapides à mettre en place dans l'entreprise, nos titres et services permettent de faire bénéficier le salarié et l'employeur de nombreux avantages. L'ensemble de nos expertises intervient dans les domaines de l'action sociale et culturelle, de la santé et de l'éducation.

**Simplifier la mission des partenaires sociaux, contribuer au dialogue social et favoriser les progrès sociaux dans l'entreprise, c'est la vocation première de notre Groupe.**



Plus d'informations sur [www.groupe-cheque-dejeuner.com](http://www.groupe-cheque-dejeuner.com)

**groupe**  
chequedejeuner

# Des résultats



Le contexte de ce début d'année est toujours aussi difficile, tant au niveau national que régional. L'Île-de-France subit une très forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi et un développement des inégalités. On assiste aussi à une crise de confiance entre le monde politique et les citoyens et une crise du vivre ensemble parfois inquiétante pour notre démocratie.

C'est dans ce contexte lourd et incertain que le syndicalisme doit agir au bénéfice de l'ensemble des salariés. La CFDT l'a fait en 2013 en négociant trois accords nationaux interprofessionnels importants. À chaque fois, l'objectif de la CFDT a été d'obtenir des droits nouveaux, notamment pour les salariés qui en ont le plus besoin, de réduire les inégalités, de renforcer le dialogue social tout en participant à la compétitivité des entreprises.

La CFDT refuse et refusera toujours d'utiliser les peurs ou les craintes, parfois légitimes, des salariés, et de stigmatiser des populations. De même, elle combattra les conservatismes et s'opposera aux réactionnaires qui osent s'attaquer maintenant aux droits des femmes.

2014 sera donc aussi difficile que 2013. Le premier semestre sera très politique avec les élections municipales en mars et européennes en mai, période jamais simple pour le syndicalisme. Sur les questions européennes, la CFDT Île-de-France fera entendre sa voix (voir page 14).

Mais notre priorité en 2014 restera l'emploi. L'interprofessionnel francilien sera aux côtés des équipes pour les aider à anticiper les mutations économiques, agir pour la sécurisation des parcours et la formation tout au long de la vie. La CFDT Île-de-France sera partie prenante de la mise en œuvre des plans territoriaux pour l'emploi et dans la revitalisation des territoires.

À côté de l'emploi, les questions du pouvoir d'achat sont les autres priorités des salariés. Comment ne pas évoquer ici le manque criant de logements dans notre région ? Notre dossier montre que sur ces thèmes aussi, l'acteur syndical a un rôle important à jouer.

Enfin, les élections professionnelles dans l'ensemble des fonctions publiques le 4 décembre prochain vont également rythmer l'année. La CFDT Île-de-France propose formation, accompagnement, logistique, aide à la communication à l'ensemble des syndicats des fonctions publiques.

Nous voilà donc lancés dans de nouvelles actions pour cette nouvelle année. Notre objectif à toutes et à tous sera de démontrer, preuves à l'appui, l'utilité du syndicalisme pour répondre au sentiment de recul et d'impuissance générale. Mais sur ce point, je connais la volonté qu'a chaque militant(e) CFDT d'agir, de proposer et d'obtenir des résultats.

Philippe LENGRAND  
secrétaire général

## Sommaire

**4 & 5**  
**Actualités**

**6 & 7**  
**Territoires**  
Assemblées départementales

**8**  
**Campagnes**  
Interco Paris

**9 à 12**  
**Grand angle**

Logement : les outils de l'action syndicale

**13**  
**Interview**  
Jean-Jacques Tartinville - ALJT

**14 & 15**  
**Pratiques**  
Europe sociale  
L'histoire en formation

**16 & 17**  
**Enjeux**  
Coopérations dans la santé

**18**  
**Portrait**  
Maurice Berthelot



**Une** : Lancement de la campagne des élections professionnelles - Interco Paris (13 et 14 janvier 2014)  
Photo : Brigitte Rizzo.



**Bimestriel - Prix au numéro** : 1,50 euros - **Abonnement annuel** : 10 euros

**Rédaction-Diffusion** : 78 rue de Crimée 75019 Paris - **Tél** 01 42 03 89 00

**Fax** 01 42 45 25 33 - [ile-de-france.cfdt.fr](mailto:com@iledefrance.cfdt.fr) - [com@iledefrance.cfdt.fr](mailto:com@iledefrance.cfdt.fr)

**Imprimerie** : Barbou-Impressions : 8 rue M. Dassault 93140 Bondy

**Directeur de la publication** : Philippe Lengrand - **Rédactrice en chef** : Judith Boumendil

**Comité de rédaction** : Lahouari Boubekeur, Judith Boumendil, Jean-Jacques Denizard,

Maya Jacquier, Philippe Lengrand, Clément Mellin, Jean-Paul Rueff

**Photographies** : Judith Boumendil, Virginie Ivillard, Clément Mellin - **Mise en page** : Sylvaine Azzouni

N° CPPAP 0514 S 06868 - ISSN 099 362 763 - **Dépôt légal** : Février 2014



## Déménagement de l'IREFE

Bienvenue rue d'Hautpoul

L'Union régionale Île-de-France engage de gros travaux d'aménagement et d'agrandissement de son bâtiment de la rue de Crimée qui accueille son siège et celui de l'IREFE. L'IREFE vient de prendre possession de ses locaux temporaires au 43 bis rue d'Hautpoul (Paris 19<sup>e</sup>). Les formations auront lieu rue d'Hautpoul et dans les Unions départementales d'Île-de-France. Les stagiaires seront ainsi accueillis dans de très bonnes conditions de confort. L'Union régionale, quant à elle, déménage début avril pour la Tour Essor à la Porte de Pantin le temps des travaux rue de Crimée (un an).

## Immigration

Combattre les idées reçues

Face aux discours idéologiques récurrents, face aux vraies-fausses bonnes solutions avancées, l'Union régionale Île-de-France a souhaité revenir sur quelques-unes des idées reçues qui pénètrent toutes les sphères de notre société en matière d'immigration. Parce que refuser l'amalgame, l'erreur d'interprétation, c'est déjà lutter contre les discriminations et les préjugés, l'Union régionale a réalisé - statistiques à l'appui - un quatre pages : « Immigration : non aux idées reçues! ».

[com@iledefrance.cfdt.fr](mailto:com@iledefrance.cfdt.fr)

## Développement

Jeunes à La Défense

« La CFDT à mon service, J'M ». Vous connaissez ? C'est une « offre découverte de la CFDT » à destination des jeunes cadres en transition vers l'emploi sur le site de La Défense. Cette expérimentation est proposée conjointement par l'Union régionale CFDT Île-de-France, l'Union départementale des Hauts-de-Seine, la Fédération des Banques et Assurances ainsi que la CFDT Cadres. « Cette offre est fondée sur une pré-adhésion et sur des services spécifiques » explique Diego Melchior, responsable du projet pour l'Union régionale. « Nous proposons un accompagnement professionnel, une aide juridique et un accueil téléphonique et physique ». Cinq syndicats franciliens ont aussi été sollicités pour participer à ce projet expérimental : les syndicats Énergie-Chimie, Banques, Assurances, Directions centrales SNCF et le Betor-Pub. Une démarche de développement innovante que Solidaires suivra de près !



## Rythmes scolaires

Le Sgen Île-de-France fait le point

Le magazine trimestriel des syndicats Sgen des trois académies d'Île-de-France, « Quoi de neuf ? », a consacré l'intégralité de son numéro d'hiver à la question brûlante de la réforme des rythmes scolaires. Pour Philippe Antoine, rédacteur en chef et directeur de la publication, « il était important de faire le point sur la réforme avant sa généralisation à la rentrée 2014, en incluant un large spectre de la communauté éducative : parents, collectivités, métiers de l'éducation etc. ». On retrouve donc des témoignages d'acteurs de l'éducation en Île-de-France et leur premier bilan de la réforme. À découvrir sans plus tarder en format papier dans toutes les UD et en format numérique sur : [sgencfdt-paris.fr](http://sgencfdt-paris.fr), [sgen-cfdt-versailles.org](http://sgen-cfdt-versailles.org) ou [sgencfdt-creteil.fr](http://sgencfdt-creteil.fr)



## Salon des Comités d'entreprise

Plus de proximité

Le salon des élus des comités d'entreprise qui se tient à La Défense deux fois dans l'année est un moment incontournable pour les élus d'entreprise. Les 4 et 5 février derniers, sur leur stand, l'Union régionale et l'IREFE – au-delà de l'accueil général des élus d'entreprise – avaient fait le choix de « créer pour les adhérents et responsables de proximité de la CFDT un lieu de convivialité, d'échange et d'information », comme l'indique Brigitte Rizzo, secrétaire régionale en charge des élus d'entreprise. Carton plein ! Plus de 150 d'entre eux ont pu rencontrer l'équipe de la CFDT Île-de-France, trouver des renseignements en matière d'action revendicative, de droit ou de formation. Ils ont aussi pu jouer au quizz qui leur était proposé sur les dernières évolutions du comité d'entreprise suite à la loi de sécurisation de l'emploi. Rendez-vous au prochain salon qui aura lieu en septembre prochain.



## Communication

Vive les panneaux syndicaux !

En complément des outils de communication conçus par la confédération ou les fédérations, l'Union régionale vient d'éditer trois affiches sur trois de ses domaines d'action : handicap, responsabilité sociale des entreprises et logement. Elles sont à la disposition des équipes qui souhaitent s'investir sur ces sujets.

Pour toute demande : [com@iledefrance.cfdt.fr](mailto:com@iledefrance.cfdt.fr)



## Face à la crise

Des moyens pour agir

Pour faire face à la crise en Île-de-France, les partenaires sociaux, dont la CFDT, ont négocié, en 2009, avec l'État et la Région, une convention tripartite. Mise en œuvre opérationnelle du Fonds d'investissement social obtenu par la CFDT, elle visait à coordonner les différents dispositifs emploi-formation existants pour soutenir les entreprises, les salariés et les territoires franciliens face à la crise. Des moyens financiers et des actions concrètes ont été engagés sur le territoire, comme dans le cadre du Plan social chez Prevent Glass, ou encore pour les salariés de l'hôtellerie de luxe confrontés à la fermeture de leur entreprise pour travaux. Cette convention est aujourd'hui en cours de renégociation et devrait se poursuivre. Entre autres propositions, la CFDT Île-de-France a demandé, en lien avec le Syndicat Énergie-chimie Île-de-France, un travail spécifique sur le bassin verrier dans notre région, filière en grave crise après l'annonce récente d'un nouveau plan social au sein du groupe Corning. « Cette nouvelle convention sera un outil pour les équipes syndicales qui peuvent être à l'origine d'une demande » précise Marinette Soler, secrétaire générale adjointe en charge de l'emploi.

## Histoires de territoires (2/3)

Après Paris, le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne, c'était au tour des Unions départementales (UD) de l'Essonne, de Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine de tenir leurs assemblées. Le point sur les priorités de chaque UD pour les quatre ans à venir, en lien avec les spécificités de leurs territoires.



Pierre Scarfoglio



Marie Leprêtre



Yves Montalescot

On le dit souvent, la région Île-de-France est une terre de contrastes. Il en est ainsi aussi de l'action syndicale de la CFDT sur le territoire. Les plans d'actions présentés après le congrès régional de Massy par chaque Union départementale témoignent de la variété des réalités territoriales. Toutes les assemblées auxquelles étaient invitées les syndicats présents sur chaque département, ont ainsi été reliées les unes aux autres par un même fil rouge : cibler les actions prioritaires, de manière à agir plus efficacement. « Notre rôle est de saisir les enjeux majeurs pour la CFDT sur notre territoire, pour impulser une dynamique de développement, mais aussi de dialogue social en faveur des salariés », explique Marie Leprêtre, secrétaire générale de l'UD de l'Essonne. De manière générale, chaque assemblée a aussi été l'occasion de pointer les enjeux majeurs du Grand Paris et de débattre de la réorganisation territoriale qui s'amorce.

### Développement vers l'est en Seine-Saint-Denis

En Seine-Saint-Denis, l'Union départementale a ciblé neuf priorités dans

son plan d'actions 2014-2017. L'une d'entre elles - « Agir pour une égalité sociale territoriale » - se démarque tout particulièrement, car elle répond à une réalité spécifique du département, le plus pauvre d'Île-de-France, mais aussi le plus pauvre au niveau national. Comme l'indique Pierre Scarfoglio, secrétaire général de l'UD, le 12 décembre à Bobigny : « Il s'agit avant tout de rééquilibrer les territoires, en soutenant notamment le développement vers l'est ». Car, poursuit celui qui vient d'être reconduit, avec une large majorité, à la tête de l'UD, « le développement économique et le progrès environnemental n'auront de sens que si on y intègre un volet social et la question de l'équité. Il nous faudra pour cela valoriser la qualité de vie au travail en agissant sur les transports, le logement, l'éducation, la santé ou encore la formation ». Pour ne pas disperser les moyens, l'UD a ciblé plusieurs territoires en priorité : Plaine Commune, grâce à qui, comme le précise Pierre, « le département est devenu le premier d'Île-de-France en termes de créations d'entreprises », mais aussi, plus à l'est, les zones Aulnay-sous-Bois/Le Blanc-Mesnil et Noisy-le-Grand.

### Emploi et dialogue social en Essonne

L'assemblée de l'Essonne, qui s'est déroulée le 10 décembre à Évry, a été l'occasion de débattre autour des projets liés au plateau de Saclay (future université Paris-Saclay, pôles de compétitivité mondiaux - voir Solidaires n° 497). Plus généralement, la secrétaire générale de l'UD - Marie Leprêtre, elle aussi largement réélue - a insisté sur l'importance de « veiller au dynamisme économique du territoire, en se concentrant sur les trois bassins d'emplois que sont Palaiseau (nord-ouest), Évry (est) et Étampes (sud) ». Autrement dit, si l'Union départementale est pleinement investie dans les projets du plateau de Saclay, il n'est pas question pour autant de délaisser les autres territoires. Et pour répondre à ces défis en termes d'emplois et d'attractivité, Marie Leprêtre a présenté un plan d'actions visant à renforcer le dialogue social sur le territoire. « Nous avons déterminé les lieux institutionnels les plus pertinents pour agir, comme les Services publics de l'emploi local (SPEL), l'Agence pour l'économie en Essonne ou encore le nouveau Conseil économique, social

et environnemental du département », explique-t-elle.

### Partage de savoir-faire dans les Hauts-de-Seine

Yves Montalescot, également réélu secrétaire général de l'Union départementale des Hauts-de-Seine, insiste quant à lui sur la nécessité de « mettre en commun des savoir-faire, expérimenter de nouvelles pratiques ». Car, justifie-t-il à l'occasion de l'assemblée de La Défense du 14 janvier, « si nous voulons continuer à nous développer, nous devons nous adapter à l'évolution des demandes des salariés, toujours plus variées et complexes. Et comme chaque UD a développé des services différents, il nous est apparu intéressant de jouer sur la complémentarité de nos compétences. En résumé, il nous faudra faire mieux et plus avec, dans

le meilleur des cas, les mêmes moyens ». Plusieurs pistes de réflexion sont ainsi évoquées, comme la mutualisation de l'offre juridique avec l'UD de Paris. Une collaboration qui pourrait d'ailleurs en appeler d'autres, sur des sujets aussi divers que « Les sans-papiers » ou le développement syndical chez les salariés des TPE et les cadres.

En matière de développement, Yves Montalescot met en avant le projet innovant lancé sur La Défense en direction des jeunes en voie de professionnalisation (cf. page 4). Au final, trois territoires, trois feuilles de route bien chargées pour les quatre ans à venir.

Judith BOUMENDIL & Clément MELLIN

**À SUIVRE : Les assemblées des Yvelines et du Val-d'Oise.**

## QUATRE ANS D'ACTIONS DE L'UD DE SEINE-SAINT-DENIS EN VIDÉO

À l'occasion de son assemblée départementale, l'UD 93 a présenté une rétrospective vidéo des actions réalisées durant les quatre dernières années. Le film montre l'investissement des militants qui, à l'image de l'UD, ont réalisé un travail de terrain et de proximité sur le long terme. Et, preuve que cet engagement porte ses fruits, le nombre d'adhérents en Seine-Saint-Denis – près de 15 000 – a fortement augmenté depuis 2006 !



Pour découvrir le film, rendez-vous sur : [www.cfdt93.fr/](http://www.cfdt93.fr/)

## ENGAGÉE POUR L'EMPLOI

Trésorière et secrétaire générale adjointe de l'Union départementale du Val-de-Marne, militante de l'interprofessionnel sur les questions d'emploi, Maguy Le Guen vient de partir vers le Sud de la France.

Membre de la délégation de la CFDT au Conseil économique, social et environnemental régional, Maguy a surtout exercé de nombreux mandats dans le domaine de l'emploi, depuis l'Assedic en passant par Pôle Emploi et l'Unedic. Convaincue du rôle majeur que jouent les mandats de la CFDT dans ces instances, Maguy a agi avec conviction et pugnacité sur les questions liées à l'indemnisation, au suivi et à l'accueil des salariés et des demandeurs d'emploi.

Patrick Gapenne, avec qui elle siégeait depuis plus de huit ans, témoigne : « Maguy, c'est d'abord une militante sur qui on peut compter, une pragmatique qui fait toujours primer l'humain dans la recherche de solutions ».

Alors certes, la CFDT ne l'a pas perdue puisqu'elle rejoint l'Union régionale PACA ainsi que sa Fédération d'origine, la Protection sociale-travail-emploi. Mais elle manquera indéniablement à l'interprofessionnel francilien. Merci Maguy ! □



## Interco Paris : « La CFDT, c'est toi ! »

Les 13 et 14 janvier, à l'occasion des traditionnels vœux du maire, la CFDT Interco Paris (services publics parisiens) a lancé tambours battants sa campagne pour les élections professionnelles de fin d'année. Reportage.



Distribution sur le parvis du POPB

Sur les marches du Palais Omnisports de Bercy, avant l'ouverture de la cérémonie des vœux de Bertrand Delanoë où 8 000 agents de la ville et du département étaient attendus sur deux jours, une centaine de militants d'Interco Paris se tient prêt. Tracts en main, et une surprise en prime à offrir : un calendrier original, dont la première page intègre... un miroir ! « On voulait marquer les esprits avec une idée simple, explique Françoise Riou, secrétaire générale de ce syndicat aux 2 000 adhérents. Que chacun puisse se dire, en se regardant : « La CFDT, c'est moi ! ». Nous devons être fiers de notre syndicalisme de proximité et d'ouverture ». Hugo Duval, adhérent depuis moins de deux ans, approuve et poursuit : « à la CFDT, j'ai trouvé la jeunesse d'esprit, le droit à la parole et le droit d'agir ».

### 30 adhésions par mois

Pour Françoise, comme pour les nombreux militants présents, l'enjeu de ces élections est de taille. 55 000 agents titulaires et contractuels travaillent au service des deux millions de Parisiens. Dans l'administration bien sûr, mais aussi les crèches, les écoles, les bibliothèques, les jardins publics, les piscines ou encore dans les centres d'hébergement, les maisons de retraite... Chargés du périscolaire, de la maintenance des services et des bâtiments, de la propreté, de la surveillance, de la gestion... Les catégories de personnel sont nombreuses. Et le cloisonnement entre services quasi-inévitable. Françoise refuse cet état de fait : « À Interco Paris, on n'est pas un métier, on est la CFDT !

Nous avons fait le choix de la mutualisation. Une fois par mois, l'ensemble des militants se mobilisent pour prêter main-forte à l'action d'une section. Ce qui fait au moins 50 personnes sur le terrain ! » De quoi rendre Françoise optimiste pour les prochaines élections professionnelles : « Nous allons nous appuyer sur notre développement syndical pour renforcer notre représentativité. Nous sommes présents chez l'ensemble des catégories de personnels et près de 30 nouveaux adhérents nous rejoignent chaque mois. Nous avons aussi 20 % de jeunes adhérents, ce qui permet de tisser des liens forts entre anciens et nouveaux ». Alors, que souhaiter de plus à Françoise et son équipe ? Que tout ce travail donne de très beaux résultats le 4 décembre au soir !

Judith BOUMENDIL

### DU CÔTÉ DE LA DPE

Ils ont 58 et 32 ans. Rémi Vilus et Hugo Duval sont responsables de la section CFDT de la Direction de la propreté et de l'eau (DPE), une des branches-clé pour ces élections. « Quand je suis arrivé à la DPE il y a deux ans, on était 15. Aujourd'hui, nous sommes 300 adhérents », se félicite Rémi. À la DPE, les salariés sont assez isolés. Ils travaillent dans l'un des cent ateliers composés de 30 agents, par roulement sur huit semaines. Au quotidien, la CFDT agit pour obtenir de meilleures conditions de travail, faciliter l'accès à la formation et à la mobilité mais aussi pour une plus grande reconnaissance des métiers comme celui de « chauffeur d'engin » pour les éboueurs. Sur la méthode, les deux hommes sont parfaitement au clair. « Nous sommes continuellement sur le terrain. Il faut passer voir les gens, être à leur écoute », indique Rémi. De son côté, Hugo résume le rôle de militant syndical par une drôle d'allégorie : « Donne-moi tes chaussures, je marcherai dedans ! ». Ou comment s'approprier les réalités vécues par les salariés pour mieux porter leurs revendications. □



Rémi et Hugo le 13 janvier

# LOGEMENT

## LES OUTILS DE L'ACTION SYNDICALE



**Prix des loyers exorbitants, insuffisance de logements sociaux, coût de l'immobilier et du foncier élevé, inadéquation de l'offre et de la demande... La crise du logement, sous ses diverses formes, fragilise de plus en plus les salariés franciliens. Avec comme conséquences, pour nombre d'entre eux, l'éloignement de leur lieu de travail et l'augmentation de leur temps de transport. Face à cette crise, de quels outils dispose la CFTD pour faire entendre sa voix ? Quels rôles jouent nos élus d'entreprises et mandatés dans les diverses instances où ils siègent ? Éléments de réponse.**

Par Clément Mellin & Jean-Jacques Perot

**C**'est une évidence : la hausse continue, depuis une quinzaine d'années, des prix de l'immobilier en Île-de-France impacte fortement le pouvoir d'achat des salariés. Indirectement, cette hausse a également des répercussions sur les entreprises, comme l'atteste une étude de 2011 du Centre de

recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC). Cette étude dresse en effet le constat que « les problèmes de logement des salariés affectent aujourd'hui 40 % des entreprises ». Un phénomène qui touche particulièrement les régions Île-de-France et PACA, ainsi que les grands établisse-

ments, souvent à proximité des grands centres urbains, qui sont la plupart du temps des zones en tension immobilière. Preuve que les conséquences sont multiples : 23 % des établissements évoquent dans cette étude des difficultés à recruter liées à la crise du logement et 20 % des comités d'entreprise mettent le

sujet à leur ordre du jour.

Face à ce casse-tête du manque de logements accessibles, les entreprises peuvent avoir recours à différentes solutions : 25 % d'entre elles font appel aux services d'Action Logement (prêts à l'acquisition ou à la construction, offres de logements locatifs et avances Locapass...), tandis que 35 % optent pour des actions spécifiques (mise à disposition de documents sur les aides existantes, aides financières, assistance sociale, proposition de logements appartenant à l'entreprise etc.).

Les organisations syndicales ont une vraie légitimité à s'approprier ces questions de logement, directement corrélées aux enjeux d'emploi. La CFDT Île-de-France l'a d'ailleurs bien compris et se bat depuis des années pour que l'offre de logements socialement accessibles soit démultipliée. Lahouari Boubekour, secrétaire régional, s'explique : « Notre syndicalisme ne peut ignorer aujourd'hui que les questions de l'emploi et du

logement sont devenues les questions centrales pour la majorité de la population de la région Île-de-France. Les difficultés de logement entravent la bonne marche des entreprises et mettent à mal la cohésion sociale. Sans emploi il est difficile d'avoir accès à un logement ; sans logement il est difficile d'avoir accès à un emploi. Pour l'Union régionale l'accès à l'emploi est la priorité et par ses actions pour le logement elle favorise aussi l'accès à l'emploi ». C'est ce combat qu'elle mène au travers différentes instances comme Action Logement, le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER), le Comité régional de l'hébergement et du logement (CRHL) ou encore dans les différents organismes HLM.

## Action Logement et sociétés HLM

L'accès au logement et la sécurisation des salariés logés font partie des priorités de la CFDT francilienne. Ces axes revendicatifs sont portés par un réseau de militants, mandatés dans les conseils d'administration des collecteurs d'Action Logement, des entreprises sociales de l'habitat (ESH) et des Offices publics de l'habitat (OPH). Afin que ces mandatés exercent au mieux leurs missions souvent complexes, des formations et des rencontres de travail se déroulent régulièrement à l'Union régionale.

Ainsi, les administrateurs logement font entendre les revendications de la CFDT et sont force de proposition dans les instances du mouvement HLM. Ils défendent la construction massive de logements socialement accessibles pour les jeunes et les



**Djamilia Ouaz, secrétaire de section Eurodisney (Hôtellerie-tourisme-restauration)**

**Avec l'aide de l'Union régionale, la section Eurodisney a réalisé une enquête auprès des salariés pour cibler leurs besoins.**

“ Pour les salariés d'Eurodisney, en particulier les bas salaires et les saisonniers, l'accès au logement est particulièrement difficile car l'offre en logements économiquement accessibles est rare. Nous avons fait ce constat, mais encore nous fallait-il aller plus loin dans la connaissance des besoins des salariés, avant d'interpeller la direction d'Eurodisney. J'ai donc contacté Lahouari Boubekour qui a aussitôt proposé l'aide de l'Union régionale interprofessionnelle pour réaliser une enquête auprès des salariés. L'Union régionale, qui a réalisé le questionnaire, a également assuré l'analyse des réponses. Grâce à cette analyse, nous avons pu affiner notre connaissance des attentes des salariés, par exemple en ce qui concerne l'important besoin en logements de type F4 pour les familles. Ensuite, au sein du comité d'entreprise où nous sommes majoritaires, nous avons pu porter nos revendications et être entendus par la direction. Concrètement, celle-ci a saisi les collectivités territoriales des environs qui sont désormais très attentives aux demandes des salariés de notre établissement. Une belle réussite à mettre à l'actif des militants CFDT ! ”

## GUIDE LOGEMENT



Le but de ce guide est d'informer les salariés sur leurs droits et les orienter dans leurs démarches. Il détaille les produits et services

proposés par Action Logement, indique les formalités à accomplir pour effectuer une demande de logement et donne des adresses utiles. Ce guide permet aussi d'aller à la rencontre des salariés et faire du logement un axe revendicatif.

ménages modestes, la sécurisation des salariés par la GRL (future GUL, voire encadré) ou encore la mixité sociale et la réduction des inégalités territoriales.

Ils représentent également la CFDT dans les six Comités territoriaux de bassins d'emplois (CTBE) récemment mis en place en Île-de-France par Action logement, dont l'objectif premier est d'identifier les besoins des salariés et des entreprises, en coordination avec les collectivités territoriales.

## Comités d'entreprise

Au sein des entreprises, c'est aux CE que revient la tâche de s'emparer des questions de logement. Dans les entreprises de plus de 300 salariés, il existe même des commissions obligatoires d'information et d'aide au logement. Nos représentants CFDT y jouent naturellement un rôle, en évaluant les besoins du personnel et en recherchant les offres de logement ou les

aides correspondantes en liaison avec les collecteurs d'Action Logement. De manière générale, les élus CE sont sensibilisés aux questions de logement dans le cadre de la formation dispensée par l'IREFE (« Comités d'entreprise »).

## Sections d'entreprise

L'Union régionale a aussi développé une expertise propre pour aider les sections syndicales, qu'elle rend accessible via son « Guide Logement ». Le soutien de l'Union régionale aux équipes syndicales ne s'arrête pas là. Elle a en effet accompagné la section d'Eurodisney (voir encadré) dans l'enquête logement menée auprès des salariés ou encore conseillé la section Renault Rueil Malmaison à l'occasion du transfert du site dans les Yvelines. Elle est également intervenue régulièrement lors de conseils de syndicats. Selon le secrétaire régional en charge du dossier, Lahouari Boubekeur,

## VERS UN GRAND PARIS DU LOGEMENT

Après le Grand Paris des transports, le Grand Paris du logement est annoncé ! Selon une première esquisse présentée par Cécile Duflot, ministre de l'égalité des territoires, le gouvernement prépare un plan en faveur de l'aménagement et de la construction de logement en Île-de-France, articulé autour de trois axes principaux : construire plus et réduire durablement le coût du logement, accroître les capacités foncières, mobiliser et soutenir les collectivités locales avec la création d'un établissement public « Grand Paris Aménagement » qui devrait voir le jour en 2014.

d'autres projets sont par ailleurs à l'étude pour renforcer l'action syndicale dans ce domaine.



**Jean-Marc Castex, CFDT Thalès (Symetal sud francilien)**

**Le groupe Thalès vient de signer une convention avec l'Association pour l'accès aux garanties locatives (APAGL) et le GIC, collecteur d'Action Logement, pour mettre en place la Garantie des risques locatifs (GRL) pour les jeunes.**

“ La CFDT a obtenu que la direction du groupe Thalès s'engage pour faciliter l'accès au logement pour les jeunes embauchés. Consciente que le logement des jeunes est une des clés d'accès à l'emploi, la CFDT Thalès avait porté une première fois ce thème dans le cadre de l'accord dit d'« anticipation » GPEC-GAE en 2013, mais sans succès. Nous avons néanmoins persisté et, au mois de juillet dernier, dans le cadre de l'accord sur le contrat de génération, notre revendication a été prise en compte. Suivant les termes de la conven-

tion de partenariat, les jeunes embauchés de moins de 26 ans bénéficient de meilleures conditions d'accès à un logement du secteur privé. Dans un premier temps, la convention est limitée au nombre de 100 bénéficiaires. Avec l'assurance GRL, les jeunes n'ont plus à fournir de caution et les bailleurs sont assurés de percevoir les loyers pendant la durée du bail. Nous réalisons en ce moment un tract d'information présentant le dispositif aux nouveaux salariés. Et permettant à la CFDT d'être visible dès leur arrivée. ”

## Société civile

Le constat est partagé par tous les acteurs du logement et de l'hébergement d'urgence: faute de trouver un logement pérenne, les salariés sont de plus en plus nombreux à faire appel aux associations d'insertion. Preuve qu'avoir un emploi ne suffit plus pour accéder à un logement décent et adapté à ses besoins.

Pour porter encore plus haut ses revendications, l'Union régionale a établi depuis quelques années un partenariat avec la Fondation Abbé Pierre-mission Ile-de-France, ainsi que les délégations franciliennes de la Fédération nationale des associations de réinsertion sociale (Fnars) et de la Fédération des associations et acteurs pour la promotion et l'insertion par le logement (Fapil).

Ce « réseau » partage nombre de revendications et permet de construire des positions communes, principalement au sein du CRHL où ces organisations sont présentes. Ce partenariat s'est également traduit par la publication de communiqués de presse communs, mais surtout par des journées de rencontres et d'échanges entre adhérents des quatre structures, dont la dernière a eu lieu le 3 décembre 2013. Cette initiative régionale a réuni 130 participants et a permis un débat enrichissant sur le thème « Action Logement : Mieux comprendre les conditions d'accès et les outils ». Ce partenariat sera poursuivi cette année avec de nouvelles formes de coopération, notamment en construisant des outils pratiques pour les équipes syndicales. □

### PROJET DE LOI ALUR : CE QU'EN PENSE LA CFDT

Début février, le projet de loi pour l' « Accès au logement et un urbanisme rénové » (ALUR), aussi appelée loi Duflot, a été adopté en seconde lecture par le Sénat. Ce projet de loi prévoit entre autres de renforcer l'encadrement des loyers dans les zones dites « tendues » et d'instaurer une Garantie universelle des loyers (GUL) en remplacement de la Garantie des risques locatifs (GRL). Ce dispositif, qui devrait entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et être administré par l'Agence de la GUL, vise « à protéger les propriétaires contre les risques d'impayés, à encourager la mise en location de logements vacants et à faciliter l'entrée des locataires dans le logement ».

Si les organisations syndicales – CFDT en tête – se félicitent dans un communiqué commun que l'ensemble des locataires dont le montant du loyer n'excède pas 50 % y soient éligibles, ils déplorent toutefois que « certaines mesures [...], qui allaient pourtant dans le bon sens, ne soient pas retenues : le caractère obligatoire de la GUL et la suppression de la caution ». Pour rappel, la CFDT proposait plusieurs améliorations du texte comme la participation des bailleurs au financement de la GUL (qui sera finalement assuré par le fonds d'Action Logement et l'État), la mise en place d'un accompagnement adapté aux situations des locataires, ou encore la représentation plus significative des partenaires sociaux d'Action logement dans la gouvernance de l'établissement public (AGUL). □



Rencontre du 3 décembre 2013 sur les outils d'Action logement

## JEAN-JACQUES TARTINVILLE

### DIRECTEUR DE L'ALJT

Jean-Jacques Tartinville est directeur général de l'Association pour le logement des jeunes travailleurs (ALJT). Il évoque pour nous les problématiques de cette population pour se loger en Île-de-France et présente les solutions diverses et innovantes que son association propose.

#### **Pouvez-vous nous présenter en quelques mots l'ALJT ?**

L'association est née de la rencontre entre un acteur public - la Caisse des dépôts - et des militants de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC). C'était en 1956, à une époque déjà marquée par la crise du logement, et notamment le logement des jeunes. En Province, beaucoup aspiraient à rejoindre l'Île-de-France. C'était l'après-guerre et la reconstruction. Le parc immobilier était extrêmement vétuste, l'offre insuffisante. L'ALJT a alors pris la gestion de plusieurs foyers de jeunes travailleurs. L'association s'est régulièrement développée, en particulier depuis la fin des années 90. Nous sommes en effet passés de 16 résidences en 1996 à 50 aujourd'hui, toutes situées en Île-de-France. L'offre s'est aussi progressivement modernisée : augmentation des surfaces (entre 18 et 22 m<sup>2</sup>), mobilier plus design, confort plus grand...

#### **Quels sont les profils de jeunes que vous accueillez ?**

Nos résidences s'adressent à trois types de jeunes : les 18/25 ans, les 26/32 ans et les jeunes étudiants-chercheurs. Ce sont surtout des jeunes déjà dans l'emploi, ou en voie de professionnalisation, principalement dans le privé. Certains peuvent avoir des contrats à durée indéterminée, mais aussi parfois à temps partiel, comme on le voit souvent dans la grande distribution et les services. Au total, l'ALJT permet l'hébergement de 9 000 jeunes chaque année, dont deux tiers sont Franciliens.

#### **Quel regard portez-vous sur la crise du logement des jeunes ?**

Cette crise peut s'expliquer par deux raisons. D'une part, le parc de logement social ne leur est pas adapté. C'est du logement familial, de grande surface, qui ne correspond pas aux besoins, et notamment de mobilité, des jeunes actifs. D'autre part, le parc privé est souvent inabordable pour eux. Rappelons que beaucoup de jeunes ont des situations précaires, du fait de débiter leur carrière ou d'être alternants. La moitié de ceux à qui nous proposons un hébergement dispose de moins de 800 euros de ressources. Le problème est tout de même pris en compte depuis quelques années, notamment par Action Logement.

## « Un parc social peu adapté, un parc privé souvent inabordable »

#### **Au-delà du logement, comment l'ALJT accompagne-t-elle les jeunes dans leur parcours résidentiel ?**

Nous proposons des prestations socio-éducatives sur cinq thèmes : le logement, l'emploi, la santé, la culture et la citoyenneté. Cela prend la forme d'ateliers, d'informations, d'animations, en veillant à ce que les plus démunis en bénéficient. Nous accueillons aussi des jeunes sous convention avec l'aide sociale à l'en-



fance, c'est-à-dire des jeunes majeurs qui ont connu des problèmes d'ordre familial et qu'on aide à réintégrer dans des trajectoires classiques. Enfin, l'ALJT développe « le Pass Logement » qui permet, avec les bailleurs privés et publics, d'accompagner la sortie des résidents car on reste chez nous en moyenne moins de deux ans.

#### **Vous portez par ailleurs des projets novateurs, comme cette résidence intergénérationnelle ouverte fin janvier à Paris...**

Oui, nous développons des résidences mixtes - type jeunes/seniors ou étudiants/chercheurs - dont l'intérêt est de renforcer les liens entre des publics différents. Cela passe par des animations et des espaces collectifs de partage : salles informatiques ou polyvalentes, espaces « forme » etc. Celle ouverte dans le 4<sup>e</sup> arrondissement est la deuxième du genre que nous créons, après celle de l'Île-Saint-Denis (93). Un autre projet innovant, c'est la résidence de Gennevilliers (92), qui accueille à la fois des étudiants, des doctorants et des post-doctorants. Son but est de favoriser les parcours sociaux, mais aussi académiques. Enfin, nous menons des réflexions pour accueillir d'autres publics et être en phase avec les évolutions de la société. Je pense notamment aux familles monoparentales et aux travailleurs handicapés.

Propos recueillis par  
Jean-Jacques DENIZARD & Clément MELLIN

## La CFDT Île-de-France engagée pour l'Europe sociale

À l'approche des élections européennes (25 mai en France), la CFDT Île-de-France entend porter ses revendications pour une Europe sociale. Deux moments forts auront lieu en avril : la manifestation organisée par la Confédération européenne des syndicats à Bruxelles, et un meeting proposé par l'Union régionale à Bobigny sur le thème de la construction sociale et politique de l'Europe.



À la veille du renouvellement du Parlement européen, la Confédération européenne des syndicats entend promouvoir son Plan pour l'investissement, une croissance durable et des emplois de qualité. Elle organise, le **vendredi 4 avril**, une mobilisation pour « une nouvelle voie pour l'Europe » dont le but est d'interpeller la Commission, le Parlement et les États membres pour :

- Une Europe sociale, une Europe qui offre des emplois de qualité et assure l'avenir à ses citoyens.
- La **fin de l'austérité**. L'Union européenne doit remettre la solidarité au cœur de ses politiques.
- Une **nouvelle politique industrielle** basée sur l'innovation, la recherche-développement, l'éducation, la formation et la santé.
- La **justice sociale** pour tous les citoyens.
- L'égalité avec des mesures efficaces pour assurer des **droits égaux pour tous** et mettre fin à l'écart salarial entre les femmes et les hommes.
- Une **fiscalité redistributive** et une

imposition progressive sur les revenus et sur la fortune.

- Un **commerce mondial équitable**.

### La CFDT se mobilise

5 000 manifestants CFDT sont attendus à Bruxelles, dont 1 500 franciliens. Des cars seront organisés. Ils partiront de Paris, de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne et

du Val-d'Oise. Cette manifestation est largement ouverte aux adhérents.

### Pour une Europe sociale

Par ailleurs, la CFDT Île-de-France organise un grand meeting qui aura lieu le **mardi 29 avril** avec pour objectifs de réaffirmer l'attachement de la CFDT à l'Europe et de porter les revendications d'une Europe plus protectrice des salariés, tout en déconstruisant les discours xénophobes et populistes qui se propagent aux quatre coins du continent. Deux tables rondes rythmeront ainsi l'après-midi. La première portera sur la construction de l'Europe sociale et le rôle du dialogue social. La seconde, à laquelle participera Marcel Grignard, secrétaire national, s'intéressera à la participation des citoyens pour la construction de l'Europe politique.

Clément MELLIN

Inscriptions pour  
les deux événements :  
[hboumediene@iledefrance.cfdt.fr](mailto:hboumediene@iledefrance.cfdt.fr)

### MEETING DE LA CFDT ÎLE-DE-FRANCE Mardi 29 avril - 14 h

Bourse du travail de Bobigny - 1 place de la Libération  
Métro ligne 5 - Arrêt Bobigny-Pablo Picasso

- « **Construire l'Europe sociale : quelles pistes d'action ? Quelle place pour le dialogue social ?** »

Avec Olivier Pelras, secrétaire de CCE d'Axa, Myriam Gérard, secrétaire régionale de la Région de Bruxelles à la Confédération des syndicats chrétiens.

- « **Construire l'Europe politique : quelle participation des citoyens et de la société civile dans les orientations à venir ?** »

Avec Marcel Grignard, secrétaire national, Yves Bertoncini, directeur général de Notre Europe-Institut Jacques Delors, Salvatore Marra, président du comité jeunes de la Confédération européenne des syndicats.

**Ouvert à tous les adhérents.**

# À la découverte de l'histoire de la CFDT

La formation de l'IREFE « Découverte de la CFDT » est un accueil des nouveaux adhérents. La séquence sur l'histoire de la CFDT en est un des moments incontournables.

**A**gir pour la CFDT, c'est connaître son action, son organisation mais aussi son histoire et les valeurs qu'elle défend. C'est cette conviction qui guide depuis de nombreuses années l'équipe de l'IREFE dans la conception de la formation de trois jours « Découverte de la CFDT » (qui s'est longtemps appelée « Repères »). Il s'agit donc de resituer la CFDT dans l'histoire du mouvement ouvrier en France, pour mieux comprendre comment ses valeurs se sont forgées au cours du temps. Pour Geneviève Barbe, formatrice à l'IREFE en charge de ce module : « *Un retour sur l'histoire de notre organisation permet aux nouveaux adhérents de se familiariser avec les grandes caractéris-*

*tiques du syndicalisme CFDT. Cette formation est aussi la première étape d'un parcours qui sera ensuite complété selon les responsabilités choisies. D'où son importance !* »

## Un travail de mémoire

Un groupe de travail de l'IREFE s'est construit au fil du temps autour des intervenants réguliers de la séquence histoire. Les membres du groupe qui ont des profils et des origines professionnelles variés, sont réunis par la passion commune de transmettre le vécu de notre organisation. Au final, le groupe a fait évoluer le module pour aller à l'essentiel vers un public souvent peu familiarisé avec l'histoire, reprenant les moments clés du mouvement ouvrier en France et de

la CFDT. « *On évoque souvent, dans les instances, la nécessité, pour les militants syndicaux, d'avoir une solide culture politique*, explique Maya Jacquier, directrice de l'IREFE qui développe : « *Avec cette formation, les futurs militants disposent de bases pour aller plus loin dans leur réflexion* ».

Jean-Jacques DENIZARD



**Retrouvez toutes les formations de l'IREFE**

## INTERVIEW



**Jean-Paul Rueff, délégué régional, anime de longue date la séquence histoire de la formation « Découverte de la CFDT ».**

### Quel est l'objectif de la séquence histoire ?

L'intervention vise à faire découvrir la créa-

tion, « l'Évolution » (terme qui qualifie le passage de la CFTC à la CFDT), le développement de la CFDT, mais elle a aussi pour ambition de faire partager des éléments identitaires forts : lutte pour les libertés individuelles et collectives, indépendance, choix du réformisme.

Elle répond à notre souhait de faire connaître l'implication de la CFDT dans le syndicalisme européen et mondial. C'est d'ailleurs sur ces éléments que se conclue l'intervention.

### Quels sont les retours des adhérents ?

En début de stage, les demandes sont fortes : comment est né le syndicalisme dans notre pays ? D'où vient la CFDT ? Quelles sont ses différences avec les autres organisations syndicales françaises ? Pourquoi y a-t-il tant d'organisations syndicales en France ?

Autre aspect marquant, la présentation suscite un engouement participatif. Les questions fusent et certains apportent également un témoignage personnel

sur leur vécu ou celui de leurs parents voire grands-parents, ce qui dans le même temps permet de mesurer le chemin parcouru concernant les acquis sociaux.

J'ai le sentiment que cette séquence permet de comprendre comment de ses racines à aujourd'hui, la CFDT a su se construire, se renforcer et préserver son identité, un attachement sans faille à des valeurs et des principes profondément ancrés comme la démocratie, la solidarité ou l'émancipation. □

# Coopérations dans la santé,

Les restructurations et réorganisations touchent tous les secteurs dans un contexte de crise. Dans la santé, le développement de « coopérations » entre établissements publics, privés et associatifs modifie les équilibres traditionnels et bouleverse aussi l'action syndicale. Le point sur un dispositif d'accompagnement des équipes.

La loi « Hôpital, patients, santé et territoires » (HPST) a favorisé le développement de nouvelles formes d'entreprises dans le champ de la santé : des coopérations de natures diverses, dont les Groupements de coopération sanitaire (GCS). Ces coopérations entre établissements publics, privés et associatifs répondent d'abord à des objectifs de mutualisation de moyens, de rationalisation de l'offre et de partage des investissements. Ils prévoient le maintien des instances de gouvernance de chacun des établissements. La plupart du temps, ils ne créent pas d'instance de dialogue social propre au regroupement, alors qu'ils ont des conséquences sur les conditions d'emploi et les garanties collectives des salariés, et notamment sur les questions de mobilité géographique, d'évolution de statuts et de mise à disposition du personnel.

## Du flou

Les équipes syndicales sont souvent démunies face à ces coopérations, comme en témoigne Marie-Christine Sève, secrétaire du Comité d'établissement du pôle enfance de la Fondation hospitalière Sainte-Marie à Paris : « Nous avons eu du mal à appréhender cette nouveauté. On est aussi face à un flou dans la gestion et la répartition des responsabilités. Les élus et les salariés ne savent plus à qui s'adresser : qui décide, qui assure la sécurité des conditions de travail ? Qui est responsable de la formation professionnelle des salariés ? ». C'est ce constat qui avait poussé, dès 2012, la Fédération santé-sociaux CFDT à revendiquer la mise en place de dialogue social au niveau du groupement pour négocier des garanties pour les personnels.

## Faire face

Dans une région comme l'Île-de-France où ces coopérations sont nombreuses, il s'agissait pour la CFDT d'aider les équipes à comprendre et agir face à cette nouvelle situation. « L'Union régionale Île-de-France accompagne des équipes en matière d'emploi et de sécurisation des parcours (projet Acords). Nous nous sommes engagés, avec la Fédération et l'Union professionnelle dans un travail commun, avec l'appui du cabinet d'expert Syndex » résume Marinette Soler, secrétaire générale adjointe en charge de l'emploi. Trois projets de coopération représentatifs des différentes réalités, ont été choisis : celui de l'hôpital de Meaux (regroupé avec Lagny et Coulom-

miers), celui de la Fondation hospitalière Sainte-Marie (comprenant l'ex Institut de puériculture de Paris devenu Pôle Enfance) avec l'hôpital Sainte-Anne et enfin celui de la Maternité des Lilas (adossée au groupe hospitalier Diaconesses/Croix Saint-Simon). La démarche, avec les équipes syndicales, s'est organisée autour de temps de formation et d'échange, mais aussi d'analyse des documents, en particulier financiers et comptables, produits dans ces établissements, pour avoir une vision globale du GCS. « Le premier enjeu était de permettre aux équipes de comprendre de quoi on leur parlait » explique Céline de Laurens, responsable de l'action pour le cabinet Syndex. « En se posant les bonnes

## OUTILS

Deux supports ont été construits pour mettre en avant les principaux résultats de ce projet au service des équipes de la santé.

### UN GUIDE PRATIQUE

Comment aborder de manière pertinente les réalités de terrain lorsqu'on se trouve face à la création d'un Groupement de coopération sanitaire ?

Trois étapes sont décrites :

- D'abord comprendre de quoi on parle ;
- Trouver l'information nécessaire, y compris sur les origines du projet de coopération ;
- Agir pour les salariés, leur emploi, leurs garanties collectives et leur représentation.

Les témoignages des équipes syndicales investies dans le projet complètent utilement ce document.

### UNE VIDÉO

Quels enjeux principaux des GCS ? Pourquoi travailler sur le sujet ? Quelles demandes des équipes syndicales ? Comment s'est construit le projet commun ? Qu'en ont tiré les principaux acteurs ?

C'est à l'ensemble de ces questions que répond une vidéo de 10 minutes réalisée dans le cadre du projet et diffusée sur les sites internet des partenaires.



# nouvelles réalités syndicales

questions sur le statut de la coopération, le type d'établissement et d'activités concernées puis en allant chercher les informations manquantes ».

## Négociier

Dans ces coopérations, l'un des enjeux syndicaux majeurs est de retrouver des marges de dialogue social et d'action syndicale pour défendre l'emploi, les garanties collectives, et les organisations du travail. Pour le Groupe hospitalier de l'est francilien (Meaux, Lagny et Coulommiers), une commission sociale de coordination, lieu de dialogue social au niveau du groupement, a été créée. Encore faut-il que celle-ci se réunisse, ce qui montre que la place de l'acteur syndical est encore à conquérir. En tout état de cause, grâce au projet, l'équipe syndicale a pu communiquer auprès des salariés, défendre les conditions de travail, faire face aux problématiques d'emploi et de sécurisation des parcours dans un contexte rendu encore plus difficile par les plans de réduction budgétaire. Elle a pu aussi pointer le manque cruel de communication de la part des directions. Bref, une action de soutien aux équipes syndicales qui vise à être transmise et partagée, au-delà de notre région, sachant que ces coopérations constituent les formes d'établissements qui seront privilégiées demain.

Judith BOUMENDIL



Marie-Christine Sève lors de la rencontre de restitution du projet (12 février)

## INTERVIEW



## ANNICK PRADERES

Secrétaire générale de l'Union professionnelle des syndicats santé-sociaux d'Île-de-France.

Elle revient sur ce travail commun.

### Quels sont les enjeux de ces groupements ?

Le principe des coopérations est de construire des complémentarités entre établissements pour améliorer les services aux patients mais aussi la gestion des établissements. Il s'agit aussi de développer une offre de soins plus équitable sur notre région. La CFDT n'y est donc pas opposée par principe. On a toutefois très vite constaté, en Île-de-France, qu'au-delà de certaines incohérences politiques liées à des coopérations contraintes et non choisies entre établissements, l'impact sur les salariés a été complètement négligé. Rien n'est d'ailleurs prévu concernant les instances représentatives du personnel et le dialogue social.

### Quelles étaient les attentes du côté des équipes ?

Les équipes étaient d'abord un peu perdues. On entendait souvent : « une restructuration dans mon établissement, je connais. Je sais où sont les leviers de négociation, les interlocuteurs. Mais là, tout est nouveau ». Les équipes syndi-

cales des établissements qui devaient se regrouper avaient des informations contradictoires. Les méthodes de travail étaient différentes, de même que les cultures professionnelles et syndicales. Les rapports de force syndicaux n'étaient bien sûr pas les mêmes partout. Notre rôle a donc d'abord été de faciliter le dialogue.

### Qu'est-ce que t'a apporté ce projet ?

C'était vraiment riche d'être à la fois sur une démarche professionnelle autour des revendications à construire pour les salariés, et interprofessionnelle, davantage axée sur l'offre de soins sur un territoire. L'expert Syndex a également facilité le suivi du projet. Cette action nous permet aujourd'hui d'agir de manière plus efficace. Tout en sachant que c'est en étant représentative dans tous les établissements que la CFDT pourra agir plus efficacement pour obtenir des garanties collectives pour les salariés.

Propos recueillis par  
Judith BOUMENDIL

## « Moi, Maurice, Militant depuis 1950... »

Du haut de ses 90 printemps, Maurice Berthelot a tout connu : la guerre et la reconstruction, l'Évolution de la CFTC, Mai 68... Aujourd'hui encore, il milite depuis l'Union locale de Choisy-le-Roi (94). Pour inaugurer notre rubrique « Portrait », son nom s'est donc tout de suite imposé. Comme une évidence. Comme un symbole, aussi, en cette année où la CFDT soufflera ses 50 bougies.

Sur son sourire et ses yeux plissés rayonnent sur son visage. Quelques semaines avant de recevoir les insignes de Chevalier de l'ordre du mérite, par le maire de Choisy-le-Roi Daniel Davaise, Maurice affiche une joie communicative. Quasi-enfantine. « *Un maire communiste qui honore un petit maillon de la CFDT, c'est quand même la gloire !* », rigole-t-il. Sa gloire est néanmoins modeste. Et d'abord collective. Car pour lui, cette décoration vient surtout récompenser l'indispensable travail de proximité de la CFDT à Choisy-le-Roi. Une ville qu'il a rejointe avec sa femme en 1978, au moment de prendre sa retraite. Et si certains cessent de militer une fois retraités, ce n'est définitivement pas son cas. Aussi actif qu'un salarié, il assure tous les mois 150 heures de permanences à l'Union locale, recevant en moyenne 150 personnes. Une cinquantaine d'adhésions par an et la création de plusieurs sections sont aussi à mettre à son actif...

### Du maquis au syndicalisme

Pour comprendre le militantisme de Maurice, il faut remonter à son premier engagement, qui restera comme l'un des plus marquants. Nous sommes en 1944, Maurice a 21 ans. Au sein du maquis « Louis », dans sa Nièvre natale, il se fait alors prénommer Thilde. Avec 1800 autres camarades, il participe à des actions de harcèlement des Allemands (embuscades, minage de routes et de ponts etc.). Un résistant était né.

La guerre terminée, Maurice monte à Paris. Il enchaîne alors les petits boulots avant d'être recruté en tant qu'aide laboratoire à la Direction des études et techniques nouvelles de GDF à la Plaine Saint-Denis. Nous sommes en 1950. La CGT est ultra-majoritaire dans l'établissement. Mais Maurice préfère rejoindre - question de valeurs - la CFTC.

Il observe alors beaucoup, participe aux réunions. Il devient même, six mois après son adhésion, secrétaire de section. Et quand la section se transformera en syndicat, il endossera naturellement le costume de secrétaire général.



### Naissance de la CFDT

La CFTC devient vite majoritaire dans le centre de recherche EDF-GDF. La méthode de Maurice - le travail de terrain encore et toujours - porte ses fruits. Ses premières années de militant sont aussi l'occasion pour lui de découvrir les actions de l'interpro. « *Nous avions des luttes communes, comme par exemple la gratuité des transports, se souvient-il. C'est important de ne pas rester dans son coin* ». Les années passent. Et Maurice est de tous les combats. Un événement le marquera à jamais : la manifestation pour la paix en Algérie, conclue par un bain de sang au métro Charonne. En 1964, il défendra aussi avec force la déconfectionnalisation de la CFTC. Un moment passionnant mais également difficile. « *C'était une nécessité, même si certains en ont pleuré. Les références chrétiennes étaient un frein*

*pour notre développement. Cette évolution était synonyme d'ouverture* », avance-t-il, lucide.

### De Mai 68 à aujourd'hui

Plus tard, Maurice participera activement à Mai 68. Avec son porte-voix - aujourd'hui entreposé comme un trophée au-dessus de son armoire - il harangue ses collègues à la cantine. Il participe aux réunions du matin, aux manifs l'après-midi... « *Ce qui me passionnait, c'est qu'il n'y avait plus de frontières. On pouvait discuter entre ingénieurs, ouvriers, assistants...* », éclaire-t-il. Avant de prendre de la hauteur : « *Nous étions utopistes, mais nous avons quand même fait bouger les choses* ». À cette époque, Maurice monte aussi une Union locale dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Son activisme est débordant. Ce qui lui vaut d'ailleurs quelques anecdotes croustillantes, comme une interpellation par la police au cours d'une distribution de tracts.

Vient enfin le temps de la retraite. Un temps que Maurice mettra au profit de son engagement syndical. Depuis l'Union locale de Choisy-le-Roi, il tisse de nombreux liens avec les associations et participe à des animations (Comités de quartier, journée des Solidarités...). En bref, l'homme a un emploi du temps chargé. Et porte toujours un regard avisé sur les enjeux de la CFDT : « *La ligne générale va dans le bon sens et je me félicite de la reprise du dialogue avec les décideurs, politiques et patrons. Mais nous avons besoin de plus de lieux d'accueil. Investir le terrain et échanger avec la population, c'est la seule façon de renforcer la crédibilité des syndicats.* » Il pointe alors du doigt une affiche placardée dans son bureau : « *Je parle, on m'écoute, j'existe* ». Une maxime que Maurice fait vivre depuis bientôt 64 ans. Avec le même sourire rayonnant.

Judith BOUMENDIL & Clément MELLIN



## ANI : Loi sur la sécurisation de l'emploi.

Relations  
Partenaires

### Une complémentaire santé pour tous les salariés

C'est l'une des mesures les plus emblématiques de la loi n°2013-504 du 14 juin 2013 ayant transposé l'accord national interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2013 : début 2016 au plus tard, chaque salarié sera couvert par une complémentaire santé collective.

C'était une revendication ancienne : permettre à chaque salarié du secteur privé de bénéficier d'une couverture santé complémentaire collective à l'heure où l'Assurance-Maladie se désengage de plus en plus. À la clé, les avantages d'un tarif et d'une couverture groupe et la prise en charge d'au moins 50% de la facture par l'employeur. Il faut dire que tous les salariés sont loin d'être égaux sur ce point. Aujourd'hui, les contrats collectifs existent principalement dans les entreprises de plus de 250 personnes. 93 % d'entre elles ont mis en place une couverture santé contre seulement 33 % des TPE. Les réfractaires invoquent principalement l'ignorance ou le coût, et, curieusement, dans près de 18 % des cas, un refus des salariés...

#### Négociations de branche

Il reste que couvrir les 3,5 millions de salariés concernés par la mesure ne sera pas chose facile. Pour que cela se passe dans les meilleures conditions, le projet, confirmé depuis par la loi, impose aux branches d'ouvrir les négociations dès le 1<sup>er</sup> juin 2013. À charge pour elles de choisir le niveau de garanties et le financement, de recommander un ou plusieurs prestataires et de préciser les dispenses d'affiliation. Les branches ont jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2014 pour boucler cette négociation, faute de quoi c'est au niveau de l'entreprise qu'il faudra se mettre autour de la table. Si aucun accord n'est conclu, **l'entreprise devra de toute façon instaurer un régime complémentaire au plus tard**

**le 1<sup>er</sup> janvier 2016, avec un financement, au minimum, de 50/50 entre le salarié et l'employeur et une couverture minimale dont le contenu sera fixé par un décret. Les possibilités de dispenses d'affiliation seront également précisées par décret.** Il faut noter que la loi prévoit également l'allongement de la période de portabilité en cas de chômage qui passe de 9 à 12 mois.

#### Harmonie Mutuelle, un partenaire confiant dans l'avenir

L'ANI constitue un progrès incontestable pour les salariés concernés. Et pour que ce progrès soit une réussite, nous mettons à la disposition des partenaires sociaux notre maîtrise des problématiques d'économie

### Les dates importantes à retenir

- ⚡ **Du 1<sup>er</sup> juin 2013 au 30 juin 2014 :** négociations à ouvrir au niveau des branches ;
- ⚡ **Du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 31 décembre 2015 :** à défaut d'accord de branche avant le 1<sup>er</sup> juillet 2014, ouverture des négociations au niveau de l'entreprise ;
- ⚡ **Au 1<sup>er</sup> janvier 2016 :** à défaut d'accord d'entreprise, obligation de mise en place de la couverture santé collective standard.

de la santé et des enjeux nationaux liés à la généralisation des complémentaires santé, notre expertise en terme de construction de dispositifs de protection sociale complémentaire sur-mesure, nos outils d'analyse et nos bases de données nationales, notre accompagnement dans le décryptage des textes qui fondent l'assise de la négociation, notre éclairage sur les contenus des régimes à mettre en place.

**Nos Chargés de Relations Partenaires, avec l'appui d'équipes de terrain dédiées vous accompagnent.**

**02 47 60 57 42**

[olivier.dorso@harmonie-mutuelle.fr](mailto:olivier.dorso@harmonie-mutuelle.fr)

[relationspartenariats@harmonie-mutuelle.fr](mailto:relationspartenariats@harmonie-mutuelle.fr)

[www.protection-sociale-entreprise.fr](http://www.protection-sociale-entreprise.fr)

Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Siège social : 143 rue Blomet - 75015 Paris.



**Harmonie  
mutuelle**

En harmonie avec votre santé

# VOTRE FIDÉLITÉ RÉCOMPENSÉE

Des réductions  
sur vos contrats  
d'assurance



L'accès à l'un  
des meilleurs  
comptes bancaires



Une offre  
**haute-fidélité**  
réservée aux  
sociétaires Macif

Pour découvrir notre offre, rendez-vous en point d'accueil,  
sur [macif.fr](http://macif.fr) ou téléphonez au : **01 55 56 57 58**

Source du classement du palmarès des services bancaires en ligne 2013 : [linternaute.com](http://linternaute.com)  
Offre soumise à conditions, réservée aux sociétaires Macif, personnes physiques, détenteurs d'un  
compte bancaire Bleu Anis ou qui ouvrent un compte bancaire Bleu Anis avant le 30 juin 2014, sous  
réserve d'acceptation de Socram Banque et de domiciliation des revenus. Consultez la page 7 de ce  
numéro pour plus d'informations sur cette offre.



Le compte bancaire Bleu Anis est un produit Socram Banque, Société anonyme au  
capital de 70 000 000€, RCS NIORT 682 014 865, siège social : 2, rue du 24 février  
CS 90 000 - 79092 NIORT cédex 9. Mandataire d'assurance n°ORIAS 08044968  
([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).

MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERCANTS ET INDUSTRIELS  
DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIES DE L'INDUSTRIE ET  
DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations  
variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social :  
2 et 4 rue de Pied de Fond - 79000 Niort. Intermédiaire en Opérations de Banque  
pour le compte exclusif de Socram Banque - n°ORIAS 13005670 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).



LA SOLIDARITÉ  
EST UNE FORCE